

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN-BOULE	Paris et les autres Départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent.	Un an..... 3 fr. 50

## ECHOS DE LA SEMAINE

9 Février — Le baron de Soubeyran, directeur de la banque d'escompte, ex-député de la Vienne, est mis en état d'arrestation ainsi que M. Clerc, administrateur de la société. Ces arrestations sont attribuées à certaines irrégularités commises dans l'administration financière de l'établissement.

— Une colonne composée de neuf officiers et quatre-vingts hommes sous le commandement du colonel Bonnier est surprise et massacrée par les Touaregs, à peu de distance de Tombouctou.

10 Février — Un épouvantable cyclone cause des dégâts énormes à Diego-Suarez (Madagascar). La plus grande partie des édifices publics sont détruits.

11 Février — Une terrible explosion se produit à Paris, rue de Reuilly, dans un des sous-sols des ateliers occupés par la maison Vilmorin-Andrieux. On compte un pompier tué et vingt-six personnes blessées.

12 Février — Une bombe lancée dans la salle du café de l'hôtel Terminus, à Paris, blessé plus ou moins grièvement une vingtaine de personnes. L'auteur de cet attentat est arrêté après avoir tiré plusieurs coups de revolver sur les personnes qui le poursuivaient, notamment

sur un sergent de ville qui est grièvement blessé.

13 Février — Exécution à Coutances, de Mathey, l'assassin de la veuve Clément

— Plusieurs ouvriers d'une fabrique d'engrais des environs de Nantes, sont victimes de l'effondrement de plusieurs piles de sacs chargés, qu'ils étaient occupés à déplacer. Deux ouvriers sont atteints mortellement.

— Un incendie considérable éclate à Paris, boulevard Diderot, chez un fabricant de meubles et cause des dégâts très importants. Grâce à la promptitude des secours et au dévouement des pompiers, il n'y a aucune mort à déplorer, néanmoins on compte une vingtaine de blessés.

14 Février — L'auteur de l'explosion du café Terminus se décide enfin à donner quelques renseignements sur son identité. Son nom véritable est Emile Henry, né à San-Martin-Provensals, petite localité des environs de Barcelone, le 20 Septembre 1872.

15 Février — Réception de M. Brunetière à l'Académie française.

— Une tentative d'assassinat est commise sur la ligne de Meaux à Château-Thierry, par un individu demeuré inconnu, sur une dame qu'on retrouve blessée et sans connaissance, dans un

compartiment de seconde classe à l'arrivée à Chateau-Thierry.

— M. de Souheyran est mis en liberté provisoire ainsi que M. Clere.

— Premier grand bal annuel donné au palais de l'Élysée par M. et Mme Carnot.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Nous avons omis dans le compte-rendu donné la semaine dernière sur la situation de la Société de secours-mutuels de Dammartin, de faire mention du décompte de l'actif respectable de cette Société; nous réparons cette omission:

#### ACTIF DE LA SOCIÉTÉ

Au 1<sup>er</sup> janvier 1893, la Société avait en dépôt à la Caisse des Dépôts et Consignations . . . . . 38.814 fr. 45

Intérêts capitalisés au 31 Décembre 1893 4 12 40 1.748 « 75

Total du dépôt en Fonds libres . . . . . 40.563 fr. 20

#### A déduire:

Transport à la Caisse des retraites au 31 déc. 1893 500 fr. 00

40,063 « 20

En caisse à ce jour. . . . . 399 « 15

40,462 fr. 35

#### FONDS DE RETRAITE

Solde au 31 Déc. 1892 5,287 fr. 54

Intérêts capitalisés à 31/12/93 au 31 décembre . . . 245 « 96

Transport au 31 déc. 1893 . . . 500 « 00

Subvention pour dépôt effectué en 1892 . . . . . 500 « 00

Ensemble . . . . . 66,975 fr. 85

Le total net de l'actif au 31 décembre 1893 est donc de . . . . . 40,995 fr. 85

### SAINT-MARD

L'incident soulevé à l'occasion des deux derniers mariages qui ont eu lieu

à Saint-Mard, n'est pas encore terminé, car nous recevons du correspondant qui a entamé cette affaire, la note suivante, en réponse à celle que nous avons publiée dimanche dernier.

Le vieux dicton: *qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son* ne pourra pas avoir ici son application, car si les habitants de Saint-Mard ne se font pas sur cette question une opinion exacte ils ne pourront pas s'en prendre au manque de débats contradictoires.

Voici ce document:

Dans son n° du 11 Février, la Gazette a inséré, dans ses colonnes, une rectification à un article paru dans le n° du 28 Janvier, relatif au bal municipal de Saint-Mard.

Après 15 jours de pénibles et laborieuses recherches un correspondant anonyme nous apprend que ce balai n'a pas passé, à l'occasion d'un mariage à jamais célèbre, dans les rues à parcourir par les jeunes époux pour écarter de leurs premiers pas dans les voies de Conjungo les aspérités et les obstacles qui s'y rencontrent, hélas! trop souvent. — Le correspondant doit assurément être bien placé pour faire cette remarque, — mais simplement parce que l'agent préposé à l'entretien des chemins communaux avait été amené par son travail, à réparer une rue située au fond du pays, que devait emprunter, au moins en partie, le cortège de cette noce. Retenons ce discret aveu. A l'en croire la besogne de l'agent communal consistait à enlever l'eau et la boue qui s'étaient amassées dans de nombreuses cavités qu'il remplissait le plus consciencieusement du monde avec de la pierre cassée.

Ceci, l'auteur de la rectification l'a vu, de ses yeux vu, car il a pris soin de nous faire remarquer qu'il n'est pas myope; — en la circonstance cela ne lui aurait pas nu, puisqu'avant de partir en guerre, il aurait regardé d'un peu plus près; — mais il ressemble assurément à ce bon, des plus haut encornés, qui ne voyait pas plus loin que le bout de son nez, dont parle le bon La Fontaine.

S'il avait autant d'esprit que de barbe au menton, il aurait pu constater que ce balai

fameux — ils étaient deux, opérant dans le même hut, en des endroits différents, — qui n'est ni un mythe, encore moins un noelambule, alors qu'il a fait son apparition le jour, et il va par tous les habitants de Saint-Mard dont les habitations s'allongent le long de la route nettoyée, et que personne, pas même les octogénaires, et encore moins le correspondant, qui a reconnu le mariage, n'a eu le son de fête appelé à ses souvenirs nullement confus pour se rappeler le précédent peu ancien.

Ce balai desormais illustre, aussi illustre que ceux aux ordres desquels il obéit si docilement, nous paraît, d'ailleurs, très intelligent, puisqu'il a exécuté son œuvre de propreté depuis la solitaire demeure du futur jusqu'à l'endroit précis où la jeune épouse et sa suite devaient rejoindre le malencontreux chemin communal, dont les cavités, très anciennes déjà, demandaient si impérieusement à être comblées ce jour là.

Sur ce parcours, tout le monde peut le voir, une grande partie du chemin est pavée et « de la pierre cassée » est vraiment peu propre à la réparation de cette chaussée; une autre partie est en très bon état et l'on chercherait vainement, même avec le secours de lunettes, des cavités profondes à combler avec de la pierre cassée; la dernière partie, la plus dégradée sans contredit, présente toujours de nombreuses cavités que nous voudrions voir disparaître sous une couche de cette « pierre cassée » que voit partout le pas myope correspondant.

De la pierre cassée, vraiment! Mais nous n'en demandions pas du tout, les souliers de satin et les bottines vernies en auraient trop souffert. Nous ne réclamions qu'un peu de cette propreté octroyée si généreusement avec l'argent de notre poche, par une si délicate attention de notre municipalité, à l'occasion de l'hymen, cause de tant de bruit.

Enfin, nous pouvons affirmer au correspondant anonyme que nous n'avons vu dans tout cela, nulle intention de faveur ou de malveillance à l'égard de telle ou telle famille, nous n'y avons vu, que ce soit le soir ou en plein midi, avec ou sans points de suspension, nous n'y avons vu qu'un abus de pouvoir qu'il était de notre devoir de signaler et de flétrir, comme il le méritait.

Et maintenant, cher contradicteur, avant

de prendre congé de vous, un conseil que je vous donne sans vouloir vous offenser. Lorsqu'après avoir chaussé le haut cothurne vous monterez sur les tréteaux, prenez garde de tomber de peur qu'un facétieux quelconque, sans en avoir l'air, ne vienne faire résonner à vos oreilles déjà assourdies par le bruit retentissant de votre lamentable chute, le sarcastique *Destin in piscem*: il finit en queue de poisson.

— Nous avons promis, dans notre dernier numéro, de rendre compte à nos lecteurs d'une lettre par laquelle M. Denerey entend revendiquer, pour lui seul, le titre de chef de la fanfare de Saint-Mard.

Dans cette épître tant soit peu prosaïque, — car il est bon de rappeler que M. Denerey n'emprunte pas toujours ses expressions au langage simple et correct de Mme de Sévigné — il nous accuse d'éprouver trop souvent le besoin de raconter des bêtises et même des mensonges.

Ces griefs ne sont pas nouveaux, car nous les connaissons pour les avoir entendus déjà, de la bouche même de cet aimable monsieur qui, jadis, ou pour mieux dire, le 21 décembre dernier, nous reprochait en termes peu mesurés d'avoir avancé qu'il débassait ses élèves de la fanfare, alors que, d'après lui, il s'était toujours, au contraire, fait un devoir d'assister régulièrement aux réunions ordinaires.

C'est, si nos souvenirs sont bien fidèles, le jour même où se passait cette petite scène tragi-comique, que les jeunes musiciens de Saint-Mard, fatigués de regarder toujours, comme sœur Anne, s'ils ne voyaient rien venir, prirent le parti de confier à M. le curé de Saint-Mard le soin de diriger leurs études musicales.

Depuis cette époque déjà lointaine,

M. Denerey ayant fait amende honorable est rentré modestement dans le rang et il a même dirigé, avec succès, comme nous n'avons pas craint de le dire, un concert qui a laissé d'excellents souvenirs dans la commune, mais pourquoi M. Denerey, qui n'a pas, comme il nous l'écrit lui-même, « l'habitude de se donner des gants ni de se passer la main dans les cheveux », prend-il un ton aussi impératif pour revendiquer à son profit personnel un titre qu'il ne devrait, dans tous les cas, qu'à la condescendance de celui qui en était pourvu.

De cette lettre tant soit peu incohérente, il résulte que M. Denerey tient avant tout comme il nous le dit très formellement, à ne pas passer pour le *bouche-trou de M. le Curé*.

#### VILLENEUVE

Samedi matin vers onze heures, au retour du travail, un des chevaux appartenant à M. Chevance Auguste est tombé dans la rivière en allant pour s'abreuver.

Pour repêcher le pauvre animal, il a fallu avoir recours à trois de ses congénères qui l'ont remorqué jusqu'à un endroit où on a pu le tirer de l'eau ; mais on a constaté que l'action du froid avait déterminé une paralysie partielle qui le mettra probablement hors de service.

#### VAUJOURS

Des soldats de la poudrerie de Sevran-Livry s'étaient réunis dans un bal à Vaujours. Une querelle, dont on ignore encore les motifs, survint, et bientôt elle dégénéra en rixe. L'ordonnance du capitaine se mit alors à frapper le caporal à coups de baïonnette en pleine poitrine. On croit que le malheureux est blessé mortellement. (*Écho du Raincy*)

#### VER

Le nommé Gustave Cottin, âgé de 17 ans, manouvrier, demeurant à Ver, a été arrêté pour vol d'une montre commise au préjudice de M. Deret, brigadier forestier au poste de Ver.

Ce jeune drôle qui avait rencontré le garde quelque temps avant, dans la forêt, se rendit au domicile de celui-ci, chargea un enfant de cinq ans de faire le guet, et put à son aise, passer en revue les objets mobiliers qui pouvaient être à sa convenance. Il ne trouva qu'une montre donnée en réparation quelques jours auparavant à M. Deret par une personne d'Ermenonville.

Lorsqu'à son retour, le garde constata la disparition de la montre, il se mit à la recherche du voleur qu'il ne tarda pas à découvrir, mais déjà le rusé gamin avait porté la montre à Othis pour la faire réparer et aussi afin de la tenir à l'abri des regards indiscrets.

Cottin a été écroué à la prison de Senlis.

#### ERMENONVILLE

Mercredi dernier ont eu lieu les obsèques de M. Rousseau entrepreneur de maçonnerie et directeur de la briquetterie d'Ermenonville.

M. Martin, maire d'Ermenonville et tous les conseillers municipaux suivaient la dépouille mortelle de leur ancien et regretté collègue. La compagnie de sapeurs-pompiers dont M. Rousseau était sous-lieutenant ; la Société de secours-mutuels dont il était trésorier, assistaient également à la cérémonie funèbre. Une foule considérable suivait le convoi.

Les cordons étaient tenus par MM. Thienard conseiller d'arrondissement, Martin, maire d'Ermenonville, Dé-

sert, ancien sous-lieutenant de la compagnie de pompiers, et Cochois, sergent-major.

Au cimetière un discours a été prononcé au nom de M. Martin, maire, sur la tombe du défunt qui emporte les regrets de tous ses concitoyens, dont il avait acquis l'estime et les sympathies.

#### ANIMAUX NUISIBLES

Un arrêté concernant les allocations votées pour encourager la destruction des animaux nuisibles en 1894 alloue :

40 centimes par kilogramme de hanelons détruits avant le 15 juin ;

45 centimes par kilogramme de vers blancs ;

25 centimes par vipère ;

450 francs pour une louve pleine, 400 fr. pour un loup ou une louve ; 40 fr. pour un louveteau.

Rappelons que l'échenillage est rendu obligatoire dans le département de Seine-et-Marne.

La destruction sur les arbres, haies et dans les buissons des nids de chenilles, bourses ou toiles, doit commencer aussitôt après la chute des feuilles et être terminé au plus tard le 1<sup>er</sup> mars.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE DAMMARTIN

Deux beaux-frères : Bouvier Jules Louis-Charlemagne, chaudronnier, et Dumontier Charles Henri, demeurant tous deux à Dammartin. Violences légères ; chacun une journée de travail et frais.

Richard Julien, manouvrier à Dammartin. Ivresse ; 1 fr. d'amende et frais.

Braille Emile charretier à Oissery. Roulage ; 1 fr. d'amende et frais.

Femme Carrière d'Oissery. Maraudage de pommes ; 1 fr. d'amende et frais.

Jannest Eugène dit Jean Pierre, manouvrier au Mesnil-Amelot. Ivresse ; 1 fr. d'amende et frais.

Gouffé Casimir à Dammartin. Passage sur terrain d'autrui ; 1 fr. d'amende et frais.

Van Driesche, sans domicile fixe. Ivresse ; 2 fr. d'amende et frais.

Boullé Victor, charretier à Villeneuve. Passage sur terrain d'autrui ; 1 fr. d'amende et frais.

Camus Eugène, Joseph Cottard, Camille Provost, tous trois manouvriers, demeurant à Moussy-le-Vieux. Tapage nocturne ; chacun 1 fr. d'amende et solidairement aux frais.

#### FAITS DIVERS

##### UN PAYS SANS FEMMES

S'il y a des pays où les demoiselles à marier abondent, il en est d'autres qui, au contraire manquent de beau sexe ; tel est le cas d'une province des Etats-Unis, le *Dakota*, dont les habitants de la région sud viennent de s'entendre pour faire paraître dans les journaux de New-York l'annonce suivante sous la rubrique : *mariages* :

« On demande une charretée (*a cart-load*) de jeunes filles à marier. Ecrire à M. X. South-Dakota. »

Fort pratiques les américains mais pas très galants, pour demander une charretée de jeunes filles, comme on pourrait demander, chez nous, un tomherau de terre ou une voiture de bois.

##### LE TRAVAIL

D'après une statistique générale récemment publiée en Allemagne, les Russes travaillent 267 jours par an, les Anglais 278, les Espagnols 280, les Autrichiens 295, les Italiens 298, les Bavarois 300, les Saxons et les Français 302, les Suisses, les Danols, les Norvégiens 303. Les Hongrois arrivent bons premiers avec 312 jours de travail sur 365.

#### LES HIRONDELLES

On a vu déjà apparaître les hirondelles dans notre région; c'est là un heureux présage qui nous fait espérer pour bientôt la venue du printemps et le retour des beaux jours.

Notre confrère de l'*Echo du Valois* fait la même remarque et il ajoute que l'hiver particulièrement clément que nous venons de traverser, n'est pas aussi extraordinaire qu'on pourrait le croire. Voici dit-il, d'après la chronique, une série d'années, qui à partir du XII<sup>e</sup> siècle, se passèrent presque sans hiver.

L'année 1113, sous le règne de Philippe-Auguste, fut une année extraordinairement fertile et chaude. Il n'y eût point d'hiver, les arbres fruitiers furent en fleurs au mois de décembre et la vigne en février 1114. On vendangeait au mois de juillet.

En 1288-1289, sous le règne de Philippe le Bel, un chroniqueur allemand dit qu'à Noël les enfants vendaient, dans les rues de Cologne, des violettes cueillies dans les prairies du Rhin; il y avait, selon lui, des blés en février et dès le milieu d'avril, la vigne était en fleurs sur les coteaux de la Moselle.

En 1372, l'année du massacre de la Saint-Barthelmy, les arbres étaient couverts de feuilles au mois de janvier et les enfants dénichaient les petits oiseaux le mois suivant.

En 1621, en février tout était en fleurs, on était au cœur du printemps.

En 1658-1659, ni neige, ni gelée.

En 1782-1783, vers la fin de décembre la chaleur était extraordinaire; il y eut des orages comme au mois d'août, et en janvier, tout fleurit comme au mois de mai.

En 1824-1825, l'hiver fut extrêmement doux; il y avait des pois en fleurs

au mois de décembre et les seigles rentrés à la St-Jean. La récolte des vins fut très abondante.

Les hivers des années 1824-1825, 1832-1833, 1835-1836, 1843-1846, 1850-1851, 1853-1854 ont été d'une douceur remarquable.

#### MORTE VIVANTE

Un fait extraordinaire vient de se produire à Staraja-Roussa.

Une jeune fille, la comtesse Irène Schalyty, venait de rendre le dernier soupir, et les parents, désolés, prenaient déjà leurs dispositions pour faire de dignes obsèques à la défunte, lorsque le 11<sup>e</sup> décembre la famille vint à déceler qu'il s'opposait formellement à l'inhumation, l'apparence de la mort pouvant n'être qu'un état de cataleptique.

Les parents attendirent encore sept jours. Ce délai passé, ils réunirent en consultation un certain nombre de médecins, qui consentirent à l'unanimité que la comtesse était réellement morte.

Sur l'instance du médecin de la famille, on patienta trois jours de plus, après quoi on procéda à l'enterrement.

Au moment où le cercueil fut descendu dans la fosse, on perçut comme des plaintes et des cris d'angoisse, et on se hâta d'ouvrir la bière, où l'on trouva la jeune fille vivante.

Mlle Irène Schalyty est complètement rétablie et, comme elle n'a que seize ans, a le droit de compter sur une longue existence.

#### Un comte de Dammartin

##### *in partibus*

On sait qu'après l'exécution d'Henri II, duc de Montmorency, décapité à Toulouse le 30 octobre 1632, à la suite de la malheureuse bataille de Castelnaudary, qu'il avait engagée contre les troupes royales (1<sup>er</sup> septembre 1632), afin de seconder les vues politiques de

Gaston d'Orléans, frère du roi, le comté de Dammartin fut confisqué, avec Chantilly, au profit de la couronne, et ne fut restitué que le 7 décembre 1643, à Charlotte de Montmorency, sœur du malheureux duc et mère du grand Condé.

Ce qu'on sait moins, c'est que pendant ce laps de temps, le comté de Dammartin fut donné par Louis XIII, sous certaines conditions, au jeune Henry d'Effiat, marquis de Cinq Mars, qui prit le titre de Comte de Dammartin, sans pouvoir jouir de ce domaine dont le roi s'était réservé l'usufruit.

C'est le 13 juillet 1640 que fut rédigé l'acte authentique contenant les clauses de cette donation, et l'une des principales fut, au cas où le donataire déserterait sans hoirs mâles, le comté de Dammartin ferait retour à la couronne; ce qui fit dire à Cinq-Mars: «Je suis l'héritier du roi et il l'est de moi.» (1)

Capitaine aux gardes, grand maître de la garde-robe et grand écuyer de France dès l'âge de dix-neuf ans, Cinq-Mars, protégé par le cardinal de Richelieu et favori du roi se montra insatiable d'honneurs et ambitionna les principaux commandements militaires. Dominé par des passions violentes qu'il ne pouvait surmonter, il se montra orgueilleux, ingrat, envieux, emporté, et usa de la grande influence qu'il avait acquise sur l'esprit du roi pour organiser une cabale formidable contre le cardinal son protecteur.

Gaston d'Orléans, le duc de Bouillon et François de Thou étaient dans le complot, et il ne s'agissait rien moins que de se débarrasser de Richelieu en le faisant assassiner. Pour s'assurer l'impunité, en cas d'insuccès, Cinq-Mars, sur le conseil de quelques uns des conjurés, avait eu la malheureuse pensée

de conclure un traité secret avec l'Espagne; Richelieu fut averti de cet acte de trahison et bien que déjà sous le coup de la disgrâce, il sentit renaître son énergie et grandir son désir de vengeance contre le grand écuyer qui l'avait outrageusement desservi.

Dénoncé au roi avant qu'il eût eu le temps de prendre la fuite, Cinq-Mars fut arrêté à Narbonne avec de Thou, le 13 juillet 1642. Condamnés à mort, ils furent exécutés l'un et l'autre le 12 Septembre suivant, sur la grande place de Lyon.

C'est ainsi que le marquis de Cinq-Mars, à peine âgé de 22 ans, passa de vie à trépas sans avoir eu la jouissance de son comté de Dammartin dont il porta seulement le titre, ainsi qu'on peut lire au bas du portrait gravé par Moncornet: Messire Henry Ruzé d'Effiat seigneur de Cinq-Mars, comte de Dammartin, grand écuyer de France.

Nous devons l'éclaircissement de ce point d'histoire locale à la bienveillance d'un érudit Manceau, M. J. Basserie, qui a fait d'importantes recherches sur le XVII<sup>e</sup> siècle. E. L.



Un monsieur entre, huitième, dans un compartiment de seconde et place avec des soins infinis, une petite valise sous la banquette.

— Là, dit-il, voilà qui est fait, et j'espère qu'il n'y aura pas d'accident.

— Que contient donc votre valise? demande un voyageur indiscret.

— Quelques kilogrammes de dynamite.

Aussitôt le compartiment se vide comme par enchantement, et le monsieur, ouvrant sa valise, en retire son déjeuner.

à LOUER à DAMMARTIN

## Maison Bourgeoise

avec Jardin, Ecurie et Remise, sis, 3, rue de l'Hôtel-Dieu.

Pour visiter s'adresser même rue, N° 5.

## LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologiques

Organe des comités et syndicats agricoles et des sociétés agricoles de France.

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

Adressez tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration à M. FORD, MULLER, Secrétaire de la Rédaction et Administrateur.

Les abonnements sont reçus au bureau du journal.

Papeterie E. LEMARIÉ, à Dammartin

## CARTON CUIR

### LE CARTON BITUMÉ SABLÉ POUR TOITURES

Le mètre carré . . . . . 0 fr. 60

Par rouleau de 12 mètres

Le mètre carré . . . . . 0 fr. 50

par 10 rouleaux

Le mètre carré . . . . . 0 fr. 40

Le Carton Bitumé Sablé se fait en trois dimensions différentes; qui sont :

0 m. 70 de hauteur } Sur 12 mètres  
0 m. 80 de hauteur } de longueur  
4 mètre de hauteur }

Le CARTON CUIR s'emploie également avec succès comme isolateur contre l'humidité des murs et des endroits salpêtrés. Il remplace avantageusement les enduits hydrofuges. Il rend également d'importants services à l'horticulture, employé sous diverses formes comme paravent, pour garantir les vignes, les arbres fruitiers, les primeurs et les fleurs.

La notice pour l'emploi des cartons bitumés est remise gratuitement à tout acheteur.

Etude de M<sup>e</sup> Dangoise, notaire à Dammartin

## 58 HECTARES

DE

## Terres, Prés et Bois

en 65 pièces dont une de 9 hectares

à Moussey-le-Neuf, Moussey-le-Vieux, Vémars et Mauregard

à adjuger en détail ou par lots

à MOUSSY-LE-NEUF en la salle d'école par le ministère de M<sup>e</sup> DANGOISE

Le Dimanche 25 FÉVRIER 1894

à midi et demi très précis

FACILITÉS DE PAIEMENT

S'adresser pour tous renseignements

à M<sup>e</sup> DANGOISE, notaire à Dammartin

UN JEUNE MENAGE, le mari  
Jardinier, la femme Couturière  
demande place dans une maison bourgeoise.

BONNES RÉFÉRENCES

S'adresser au bureau du Journal

## MUSÉE DES FAMILLES

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande de affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires  
Abonnements : Un an, 6 fr ; Six mois 3 fr.

PURIFIEZ L'AIR DE VOS APPARTEMENTS

## PAPIER D'ARMÉNIE

5 cent. la Pochette pour 12 usages

Remise aux dépositaires

Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

Imo. E. Lemarié Dammartin.

